

Information/concertation/transparence

Agenda de mai

3: Apéro nomade avec le Foyer Rural

5: Sourdines en boîte avec le Foyer Rural à 16h00

7 et 14: Découvrir et comprendre la vie des abeilles avec la Cie des ânes

8: Commémoration au monument aux morts à 11h45

8: Brocante avec le collectif d'associations

14: Cinéma avec le Foyer Rural

15: Rando avec les enfants du périscolaire et GR20 Rose.

18: Marché de producteurs

18:Visite de la chèvrerie. Découverte des chevreaux et traite des chèvres avec la Cie des ânes

22: Mise en place de ruchers avec la Cie des ânes
22 et 29: Atelier illustration du livre de recettes avec les enfants du périscolaire

Une petite pause!!

Un banc a été installé rue du château en face de la mairie. La côte est dure, profitez-en pour faire une petite pause!!



La mairie est ouverte au public le lundi de 16h30 à 19h, le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 13h30 à 18h.

La mairie sera fermée le 31 mai

Premier anniversaire, le 18 mai !!!!



Nous fêterons le premier anniversaire de l'installation du marché à Eulmont le 18 mai. Un apéritif sera offert à 11h00 sur la place de l'école.

Ne jetez plus vos vélos!!

L'association Dynamo collecte les vélos pour leur offrir une nouvelle vie. Lorsque leur état le permet, ils sont réparés et remis en circulation à bas prix. Quand ils ne sont pas réparables, leurs pièces sont utilisées pour réparer d'autres vélos. Dynamo sera présent sur le marché le samedi du 18 mai de 10h à midi.

Chantier participatif autour de l'église

Nous étions quelques-uns munis de sécateurs, tronçonneuses et serpes pour lutter contre les plantes envahissantes qui avec le temps sont devenues nuisibles pour les murs de notre église. La tarte et le jus de pomme de Véronique ont clôturé nos travaux.

Vous êtes invités à nous retrouver le mercredi 22 mai, de 14h à 16h, pour continuer les travaux de nettoyage autour de l'église. Merci aux participants.





Entretien des haies

Entretien des haies longeant les propriétés privées :

Le printemps est là!

Les nombreux sentiers et chemins offrent des circuits variés aux promeneurs à pied, en vélo...

Pour la sécurité de tous, pensez à entretenir vos haies qui longent les parcours.

Pour des raisons de visibilité et de réglementation, merci aussi de limiter vos haies à 2 m de hauteur et de les tailler lorsqu'elles débordent sur le trottoir par exemple.

Brocante

Stand de LACIM

Vous avez des objets en bon état que vous souhaitez donner. Déposez-les mardi 7 mai entre 18h et 19h sous le préau de l'école. Ils seront vendus lors de la brocante. Les bénéfices seront reversés par le comité LACIM pour financer des projets de développement au Mali.

Marché de juin

Notez-le, le marché de juin aura lieu le dimanche 16 juin dans le cadre d'une manifestation organisée par les jeunes agriculteurs près du chemin de Gincey et non le samedi 15 juin.

Elections européennes

Le 26 mai, le bureau de vote sera ouvert à l'école primaire de 8h à 18h.

Les nouvelles cartes d'électeur seront distribuées mimai.

Inscriptions école

Pour les nouveaux habitants ou les enfants nés en 2016 merci de prendre contact avec la mairie.

Travaux à la Vierge

Rendez-vous le 4 mai à 11h sur le site.

Lieu emblématique de notre patrimoine municipal, cet espace a besoin d'un grand coup de propre. Rejoignez-nous pour ce premier rendez-vous avec pour objectif d'analyser la situation et décider ensemble des travaux à mener d'ici l'été.

Brocante

la commune.

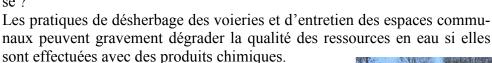
Pour la bonne organisation de la brocante, tous les véhicules doivent être sortis des rues suivantes **avant 5h du matin le 8 mai**: bas de la rue du chêne jusqu'à la ruelle des Germinites, bas de la rue du château jusqu'à la rue de la Vierge, allée des vieux jardins (accès pompier), rue de Nancy de l'allée des vieux jardins à l'intersection avec la rue du château. Le stationnement est interdit ruelle des Germinites et sur le parking de la salle des fêtes côté rue du chêne.

Vous pouvez garer vos véhicules sur le parking derrière la salle des fêtes côté chemin de Voivre.

La commune sans pesticide, tous concernés!!

La distinction « Commune Nature » est décernée par la Région Grand Est et les Agences de L'eau pour encourager les pratiques respectueuses de la qualité de la ressource en eau.

Pourquoi et Comment ma commune se mobilise ?



A Eulmont, cette démarche a été entamée dès le 1er jour de notre mandat avec la suppression totale des produits phyto deux ans avant l'application de la loi. Les principales alternatives, le broyage des végétaux, le paillage pour limiter la pousse des herbes folles, le désherbage mécanique et thermique sont pratiqués par



PROTEGER les EAUX SOUTERRAINES et les RIVIERES, c'est préserver les milieux naturels et la biodiversité, tout autant que notre santé et celle de tous les êtres vivants dans notre environnement.

Chaque commune a signé la Charte Régionale d'entretien des espaces communaux qui comporte 3 niveaux de mise en œuvre. Le niveau 3 libellules correspond à la suppression complète des pesticides sur l'espace public, à l'initiation d'une démarche de préservation de la biodiversité et de restauration des milieux aquatiques.

Pourquoi une libellule ? Cet insecte est un symbole de la bonne santé des milieux aquatiques. On trouve des libellules près des cours d'eau et des étangs lorsqu'une certaine qualité de l'eau est préservée.

113 communes ont été récompensées sur les 2300 communes de Lorraine, 350 sur plus de 5000 communes dans le Grand Est avec l'objectif de retrouver la qualité de l'eau en 2027.

37 communes dont Eulmont ont reçu le niveau 3 libellules ; le panneau sera posé à l'entrée du village pour valoriser le niveau d'engagement de notre commune.